

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Évaluation des diplômes de l'École supérieure d'art d'Avignon

● DNSEP Option : Art

Mention : Conservation-restauration des œuvres peintes

Novembre 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Évaluation des diplômes de l'École supérieure d'art d'Avignon

- DNSEP Option Art

Mention : Conservation-restauration des œuvres peintes

Le Président de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des formations et des diplômes

Le Directeur

Alain Menand

Novembre 2010



Présentation de l'Ecole

L'environnement de l'Ecole supérieure d'art d'Avignon est celui du réseau des dix écoles d'art du sud, totalisant environ 2000 étudiants « de Perpignan à Monaco », chacune entendant à la fois conserver sa spécificité et bénéficier du poids d'une association les rassemblant.

L'ESAA bénéficie d'un solide ancrage historique et territorial, dont les fondements sont à rechercher dans la période la plus brillante d'Avignon à savoir un XIVème siècle cosmopolite et européen, mais aussi dans une tradition associant, depuis les débuts du XIXème siècle, la création et la restauration des œuvres peintes.

Présentation de l'option Art

L'équipe de l'option a conçu un projet structurant assurant une très grande cohérence entre les deux formations, tout en préservant la lisibilité de chacune d'elle. Elle s'est dotée, dans un contexte très favorable, de partenariats solides et diversifiés, nationaux et internationaux. L'école a constitué un corps enseignant compétent et motivé et a mis en place un suivi efficace du cursus des étudiants.

L'unique option du DNSEP de l'ESAA, « Art », est organisée avec une mention règlementaire : « Conservation-Restauration des œuvres peintes » (CR), créée en 1981 à l'ESAA et ouverte, depuis la fin des années 1990, à la création contemporaine et aux cultures du monde. L'école a « rebaptisé » son option « Art » sous l'intitulé « Création-Instauration » (CI), laquelle est étroitement articulée à la mention « Conservation-Restauration ».

Appréciation générale

Le DNSEP de l'Ecole Supérieure d'art d'Avignon (ESAA) est d'excellente qualité. L'enseignement de l'option « Art » intitulée par l'école « Création Instauration » et celui de la préservation des biens culturels, « Conservation Restauration », s'articulent de façon très cohérente et s'enrichissent mutuellement autour d'un projet artistique et scientifique fondé sur « l'œuvre, l'éphémère et le territoire ». L'équipe pédagogique est à la fois homogène et diversifiée, fonctionne sur les bases de la transdisciplinarité, s'ouvre vers de nombreux partenariats extérieurs, s'appuie sur un réel ancrage territorial et assure un encadrement et un suivi remarquables de l'ensemble des étudiants.

- Points forts :
  - Projet pédagogique cohérent.
  - Partenariats scientifiques nombreux et de qualité.
  - Partenariats artistiques et culturels remarquables avec les arts de la scène.
  - Adossement effectif à la recherche.
  - Réseaux internationaux denses.
  - Mémoire conçu comme élément essentiel du diplôme.
  - Bonne insertion professionnelle des étudiants.
  - Conseil artistique et scientifique indépendant.

- Points faibles :
  - Manque de moyens en personnels.
  - Organisation pédagogique à préciser.
  - Compétences en anglais des étudiants à renforcer dans le cadre des échanges internationaux.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A



Avis par mention

Mention Conservation-restauration des œuvres peintes :

- Avis :

La formation « Conservation-restauration des œuvres peintes » est unique en région Provence-Alpes-Côte-D'azur. L'ESAA est l'un des quatre établissements français habilités à former des conservateurs-restaurateurs, avec l'Institut national du patrimoine (INP), l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et l'Ecole supérieure d'art de Tours.

Elle a pour objet de préparer en cinq ans les étudiants à la pratique effective des traitements de conservation et de restauration selon les critères déontologiques définis par les instances professionnelles : ECCO (Confédération européenne des organisations de conservateurs-restaurateurs) et ENCoRE (European Network for Conservation-Restauration Education).

La mention est associée au programme européen Tempus (2009-2011) Master's Course on Cultural Heritage Preservation in Morocco. Elle vient dans ce cadre à l'appui de la création d'un master, conforme aux normes et standards de l'enseignement supérieur Européen, pour la préservation scientifique du patrimoine national marocain est en cours de réalisation. Certains enseignements relatifs aux techniques de conservation-restauration seront assurés par des enseignants de l'ESAA.

- Points forts :
  - Une formation de très haut niveau scientifique.
  - Une excellente intégration dans le monde professionnel.
  - Le mémoire, en place depuis la création de la formation, d'un très haut niveau d'exigence.
  - Un adossement à la recherche effectif.
  - Une vraie capacité de dialogue avec l'option « Art » intitulée mention « Création-Instauration ».

- Points faibles :
  - Des coopérations internationales à renforcer avec des partenaires du domaine.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Recommandations éventuelles pour l'établissement

L'école gagnerait à se doter des moyens humains et matériels nécessaires pour conforter son développement et son rayonnement régional, national et international. La création de l'EPCC permettrait cette mise à niveau dans le cadre d'un projet global qui reste à définir.

Pour la mention « Conservation restauration », il conviendrait de renforcer les coopérations internationales, en particulier européennes, par la mise en place de liens institutionnels conventionnés favorisant des co-diplômations et/ou des doubles diplômations.

Avis détaillé de l'option Art

1 • OBJECTIFS (scientifiques, artistiques et professionnels) :

Les enseignements de la formation, « Création Instauration » (nommée comme telle par l'école) et ceux de la formation à la préservation des biens culturels « Conservation Restauration » sont étroitement associés.

Le projet scientifique et artistique s'organise de façon cohérente autour de la thématique : *L'œuvre, l'éphémère et le territoire*. Il s'inscrit dans la transdisciplinarité, tout en conservant la lisibilité des deux spécialisations et la volonté de poursuivre et de consolider la recherche artistique et scientifique, tant sur le plan de la création que sur ceux de la transmission et de la préservation des œuvres.



Les étudiants inscrits en « Création Instauration » sont formés au développement de projets artistiques dans leurs dimensions conceptuelles et techniques et préparés au métier d'artiste créateur.

Les étudiants inscrits en « Conservation restauration » sont formés à la technologie de la conservation-restauration des œuvres d'art, ainsi qu'à la muséologie. Ils sont préparés à la profession de conservateur-restaurateur.

Les étudiants de l'école sont donc préparés aux professions du monde de l'art, de la culture et du patrimoine.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, liens pédagogiques avec d'autres écoles et instituts, ouverture internationale) :

Le positionnement de l'ESAA est spécifique, clairement différencié de l'offre des autres écoles d'art de son environnement direct. Son ancrage territorial est particulièrement fort, tant dans le domaine du patrimoine que dans celui de la création (Festival d'Avignon, Collection Lambert…).

L'école a privilégié les coopérations (échanges scientifiques et pédagogiques) avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Centre national des écritures du spectacle de la Chartreuse de Villeneuve les Avignon (CNES), Institut supérieur des techniques du spectacle (ISTS), Centre interrégional de conservation et de restauration du patrimoine (CICRP), Conservatoire à rayonnement régional, Maison Jean Vilar.

Au sein de l'ESAA un « Regroupement de recherches transdisciplinaires » et des « Ateliers sémantiques » structurent les axes de recherche. Des conventions ont déjà été actées (convention de recherche avec le Laboratoire de Chimie Bio-organique en 2002, convention cadre avec l'Université en 2007) et des partenariats sont mis en place avec plusieurs laboratoires de recherche.

L'ESAA est associée, avec le CIRCA de Villeneuve, au projet ANR *Festic* de la Mention Publics de la Culture et de la Communication (PCC) qui croise approches artistique et technique pour aborder la créativité comme responsabilité culturelle sous la loupe de la forme « festival ». Ce projet investit le terrain des festivals comme lieux d'observations privilégiées des comportements et des évolutions de la créativité.

L'ESAA, qui offre l'un des quatre cursus nationaux de conservation-restauration habilités par la Direction des Musées de France, a développé de nombreux réseaux de partenariats en vue de l'accueil des étudiants pour des stages (institutions et entreprises culturelles, entreprises spécialisées dans la conservation et la restauration, Collection Lambert…).

Des liens solides sont également effectifs dans le domaine de la production et de la création (Festival d'Avignon...).

Le projet de création d'un « Collège artistique et scientifique » est en cours d'élaboration.

L'ESAA participe activement au réseau des dix écoles d'art du sud depuis sa création et collabore avec l'Ecole supérieure de Nantes Métropole et l'Ecole supérieure d'arts plastiques de Monaco.

L'ouverture internationale est historiquement très forte et remarquable, tant pour ce qui concerne les échanges pédagogiques que pour la conduite de projets internationaux.

3 ● ORGANISATION GLOBALE DE L'OPTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, pilotage de la formation) :

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs d'enseignement artistique, d'assistants et de techniciens spécialisés. Elle est étoffée par des intervenants et des professionnels invités (artistes, écrivains, commissaires d'exposition ou conservateurs, scientifiques, etc.), qui assurent un encadrement de qualité.

La progression pédagogique semble cohérente bien que peu détaillée. Des passerelles sont instaurées entre les deux formations. L'encadrement est satisfaisant (réunions, bilans d'étapes, coordination des mémoires et des projets).



Les stages de quatrième année en France ou à l'étranger, obligatoires, permettent aux étudiants de concrétiser leurs acquis, tant dans le domaine de la création que dans celui de la conservation-restauration. Ils sont pilotés par la Direction de recherche individuelle, et ce malgré l'absence de moyens et de personnel administratif.

La cinquième année vise à la réalisation du projet personnel associé à la rédaction d'un mémoire. Des passerelles sont instaurées entre les deux formations, CI et CR. Les modalités de jurys sont clairement précisées.

En interne, un tronc commun d'enseignement et des transversalités permettent de créer des synergies.

La création de l'Agenda 21 à Avignon doit permettre le développement des mutualisations externes des ressources et des compétences (UE communes ESAA/Université ; projet de formation en partenariat avec l'ISTS autour de la scénographie, projet de co-habilitation du DNSEP de l'ESAA en tant que master avec l'université d'Avignon).

Un Conseil d'établissement composé du directeur d'établissement, des représentants du personnel administratif, des coordinateurs enseignants et des représentants étudiants, assure le pilotage de la formation, de l'organisation pédagogique à la gestion administrative. Là encore, des moyens adéquats font cependant défaut.

Un Conseil artistique et scientifique assurera un suivi du projet d'école en toute indépendance.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines géographiques constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

Les étudiants de CI sont en majorité issus des régions PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes (47% d'étudiants français de 2005 à 2009). Les étudiants étrangers représentent 16,7 % des effectifs pour la même période. L'attractivité de CR (plus de 60 % des effectifs) est nationale et internationale.

Les flux constatés sont en augmentation. Les taux de réussite sont très satisfaisants.

Les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants ne sont pas formalisées et restent à mettre en place. La totalité des diplômés interrogés a une activité inscrite dans le champ des arts et de la culture. Les trois quarts ont un emploi (pour un quart en indépendant) et 10 % sont en recherche d'emploi.

Un projet d'établissement pour l'EPCC permettra de clarifier l'offre de formation.



Observations du directeur



ECOLE SUPERIEURE D'ART D'AVIGNON
7, rue Violette - 84000 AVIGNON
Tél.: 04.90.27.04.23 / Fax : 04.90.86.46.10
Mail : secretariat.ecole-beaux-arts@mairie-avignon.com

AERES, Section des formations et des diplômes.
A l'attention de Monsieur Alain Ménand, Directeur.

Avignon, le 3 décembre 2010

Monsieur, le Directeur,

Nous avons bien pris acte du rapport d'évaluation de l'AERES concernant l'Ecole Supérieure d'Art d'Avignon.

Je tiens tout d'abord à remercier vos services et les experts qui ont eu la patience de se pencher sur notre projet d'établissement en soulignant les facteurs de son développement à l'orée d'une logique territoriale affirmée avec tous nos partenaires institutionnels.

Nous devons, en effet, dégager de nouveaux enjeux pour l'avenir. Le dialogue permanent et la coopération avec les instances de recherche de l'Université d'Avignon, les partenariats étroits mis en place avec des lieux de production et de création culturelles, tels que le Festival et la Collection Lambert, ouvrent un monde, permettent le déploiement d'une dimension innovante pour la formation et la recherche en matière de création plastique et de préservation du patrimoine artistique.

Suite aux différentes remarques, recommandations et points faibles[1] que les experts ont mis en évidence, je vous prie donc de trouver, ci-après, des éléments d'information et précisions complémentaires à la demande d'évaluation et au livret qui vous ont été préalablement transmis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères et respectueuses salutations,

Jean-Marc Ferrari

Directeur de l'ESAA

---

[1] Nous sommes en train d'œuvrer activement avec nos tutelles actuelles, la Ville d'Avignon et la DRAC-Ministère de la Culture, afin de remédier à certains problèmes flagrants, notamment en ce qui concerne les moyens en personnel insuffisants, qui peuvent devenir un handicap pour le développement futur de notre établissement. Quant à la configuration de notre EPCC, celle-ci doit se préciser dans les jours qui viennent.

1
Actions en partenariat

Suite au rapport « *De la culture à l'Université, 128 propositions* »[2], remis début octobre à Madame Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche par la Commission « Culture et Université » présidée par Monsieur Emmanuel Ethis et auquel nous avons participé[3], sont présentées ici quelques actions concrètes que nous sommes en train de mener et qui accompagnent, ponctuent les orientations de développement de notre projet d'établissement pour les années à venir :

Renforcer le maillage des formations supérieures Culture sur le territoire d'Avignon
Le cadre de travail de *l'Agenda 21* que nous avons créé avec l'Université et les différents établissements de recherche et de formation sur Avignon et la région proche nous a permis de jeter les nouvelles bases d'un enseignement supérieur Culture concerté sur un territoire donné. Une présentation publique des 21 différentes propositions de développement de la vie étudiante et de mutualisation des enseignements sera effectuée avant la fin du premier trimestre 2011.

Développer la synergie avec le Festival d'Avignon autour de l'implantation prochaine de « la Fabrique »
La confortation récente de la codirection actuelle du Festival d'Avignon pour la mise en place de « la Fabrique » a renforcé le projet d'articulation (voire d'implantation voisine, dans un temps futur) de notre école supérieure d'art avec ce tout nouveau lieu de résidence, de création et de préparation des arts du spectacle destiné aux artistes dudit Festival (convention en cours).

Pour l'édition 2011 du Festival, Boris Charmatz, l'artiste invité, se propose d'investir avec les étudiants et les enseignants l'ensemble des locaux de notre école pour un projet de création mettant en relation le Musée de la Danse de Rennes, le Festival et l'école supérieure d'art d'Avignon autour de ce que pourrait être une « école d'art » dans le monde d'aujourd'hui.

Définir un schéma directeur des enseignements artistiques supérieurs en PACA
Avec l'ensemble des écoles d'art du réseau ADOR de la région PACA, nous sommes en train d'établir un schéma directeur cohérent des enseignements supérieurs d'art. Il nous paraît, en effet, impensable de concevoir un DNSEP option Art au grade de master à Avignon sans coopérer et tenir compte du développement en cours des diplômes de second cycle option Art d'Aix, de Marseille, de Toulon ainsi que ceux des écoles nationales d'Arles et de Nice (sans parler de nos voisins de Languedoc-Roussillon). Il est donc urgent d'établir une « nouvelle alliance » et une complémentarité des formations artistiques dans le nouveau paysage qui se dessine sans évacuer le rôle d'acteur culturel que chaque école doit jouer sur son territoire.

Etablir avec le Ministère de la Culture une plate-forme pour la recherche en art en PACA
Dans cette perspective, la DRAC PACA-Ministère de la Culture, et toujours en lien avec les écoles supérieures d'art de la région, est en train de créer une plate-forme commune afin de contribuer au développement, à la structuration et à la diffusion de la recherche en art. Une étude de préfiguration a permis de préciser le concept et de donner les bases administratives et juridiques de la future plate-forme. Cet outil technique de mutualisation, de coordination, d'aide à la gestion de projets de recherche et de diffusion travaillera en partenariat avec d'autres structures, avec les universités, les laboratoires de recherche français et étrangers, le monde artistique,

---

[2] http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2010/59/4/Rapport_Commission_Culture_Universite_159594.pdf
[3] L'intervention de l'ESAA se trouve au chapitre 5 : « Ancrages et ouvertures culturelles des universités au cœur de leur territoire », pour la proposition 67 : « Resserrer les liens entre écoles d'art et universités ».

culturel et économique. Sous une forme associative, elle prendra sa place dans un dispositif national de plates-formes du même type et participera, sous la responsabilité du Ministère de la Culture et dans le cadre du dispositif européen du LMD, à la structuration de la recherche dans ce domaine.

Devenir pilote dans la relation aux universités : expérimenter à Avignon

Dans la mouvance des propositions du rapport de la commission « Culture et universités », l'Université d'Avignon et l'ESAA souhaitent instaurer un nouveau diplôme sur la base d'une convention entre les deux établissements. Il s'agit de construire une entité nouvelle d'approche critique, esthétique et culturelle qui peut répondre à de nouvelles exigences professionnelles et de recherche en alliant capacités de création, de production, d'analyse, de focalisation et de problématisation : développement de la réflexion sur la recherche plastique en art et ses liens avec la recherche en sciences sociales, développer les liens entre les univers de la recherche et de la création avec leurs capacités d'application notamment dans la programmation et la conception de projets. Cette formation diplômante pourrait, dans un premier temps, figurer un dispositif d'expérimentation Master-Doctorat sur la transversalité d'expertises et de questionnements dans le domaine de la culture, ses préoccupations artistiques, théoriques, leur mise en pratique dans les arts plastiques, la remise en question de la production dans et par l'analyse. L'Université d'Avignon ayant déjà un doctorat international et deux écoles doctorales, il s'agit en conséquence de jeter, sur de nouvelles bases, la question de la recherche en art, recherche qui existe déjà sous la forme de doctorats aux Etats-Unis, au Canada et dans d'autres pays européens. Un tel projet ne pourra s'appuyer évidemment que sur la préfiguration d'un nouveau laboratoire de recherche conjoint (notamment avec les apports du Centre Norbert Elias et de l'ICTT), placé sous l'égide du Ministère de la Recherche et du Ministère de la Culture.

2
Eléments complémentaires du cursus en second cycle

Séminaires structurants en M1

L'école développe des séminaires dits structurants en second cycle afin de valoriser et/ou de renforcer certaines dimensions théoriques et professionnelles.

Séminaire de Méthodologie de recherche

Daniel Jacobi, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, UMR Norbert Elias, muséologue, assure au sein de l'école, avec les enseignants de la *Coordination des mémoires et des séminaires*, un séminaire de méthodologie de recherche pour le mémoire auprès des étudiants CI/CR de second cycle.
Il s'agit d'aider ces derniers à **construire un sujet, définir une problématique** en lien avec leurs spécialités et de la déployer dans un mémoire.

Le séminaire est articulé autour des trois volets suivants :

- Construction et délimitation d'un objet d'étude ou de recherche,
- Modalités de recherche et de consultation de la littérature scientifique et technique,
- Élaboration et mise en œuvre d'une problématique de recherche ou d'étude.

Lors de la première séance, en présence des enseignants chargés du suivi des mémoires, Daniel Jacobi a présenté sa profession et son parcours de Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, ses thèmes de recherche, ses enseignements. Il a ensuite expliqué aux étudiants comment une approche universitaire peut contribuer à enrichir leur réflexion.

L'objet de la première séance a été de présenter aux étudiants les objectifs du séminaire, les enjeux d'un mémoire, ses phases de construction, sa composition, et l'utilité de cette forme d'exercice. Au cours du séminaire, les étudiants abordent également la question de la **direction de recherche** et comment elle doit se mettre en place (cf. *Délimitations de la fonction « Direction de recherche individuelle »* ci-après).

Avant chaque séance, chaque étudiant doit rédiger un texte sur son parcours, ses travaux et sur les thèmes de réflexion qui l'intéressent. Des anciens étudiants de l'ESAA viendront partager leur expérience de la rédaction du mémoire, sur le mode d'un discours réflexif, afin de montrer les phases d'élaboration ; cette présentation pourra donner lieu à un premier débat sur l'écriture et la recherche.

Le séminaire de méthodologie de recherche constitue un moment d'échange et d'exercice où les étudiants sont actifs. Ils sont confrontés à l'initiation à la méthodologie par un travail sur textes :

- Extraire les thèmes principaux, les mots clés, savoir résumer un texte, la problématique.
  - Enjeux : commencer à comprendre ce qu'est un **concept scientifique** ; la différence avec un **concept en art** ainsi que la différence avec une **notion**.
  - Comprendre comment se compose une **problématique**.

Le travail sur texte peut se faire sur deux introductions de deux mémoires différents, afin de comparer, confronter les différences, les points communs, les forces et les faiblesses.

Séminaire d'aide à la professionnalisation

Mention Conservation-restauration

Les étudiants qui ont fait le choix de cette spécialisation doivent prendre connaissance des aspects de professionnalisation dans les secteurs privé et public, en tant que salarié ou libéral. Les conservateurs-restaurateurs collaborent de fait avec les institutions, notamment muséales. C'est pourquoi, outre les conservateurs-restaurateurs qui constituent une grande part des figures professionnelles rencontrées dans leur parcours, les étudiants doivent rencontrer des professionnels dans le domaine de la muséologie et de la conservation préventive mais aussi, de façon plus élargie, dans ceux du monde de l'art et de la culture.

1 Notions juridiques générales : histoire et nature du droit d'auteur, les œuvres protégées (œuvres matérielles, œuvres immatérielles, œuvres éphémères), les droits d'auteur, droit moral, droit patrimonial
2 Statuts professionnels pour le conservateur-restaurateur : salarié dans la fonction publique territoriale (CNFPT), salarié en entreprise privée, entrepreneur individuel, société à personne morale, en « portage »…
3 Les marchés publics : cadre des marchés en conservation-restauration, objet des marchés, nature des prestations. Régime juridique : obligations liées au Code des marchés publics, obligations liées au Code du Patrimoine
4 Modalités de définition des besoins : l'intérêt d'une définition précise des besoins, définition des prestations, les études préalables, le recours à des experts rémunérés pour les études techniques, le marché de définition.
5 Préparation du marché de conservation-restauration : choix de la procédure de passation, procédure « adaptée » mentionnée à l'article 30 du code des marchés Publics, procédures formalisées définies par le code, l'allotissement, l'accord-cadre, prestations de service en conservation-restauration lors d'une opération de travaux.
6 Organisation d'une consultation dans le cadre d'une procédure adaptée : information des candidats des conditions de la consultation, publicité adéquate. Présentation des candidatures : contenu du dossier, capacités professionnelles, références, capacités techniques (moyens), conditions de sélection des candidatures
7 Choix de l'offre la plus avantageuse : les critères de jugement des offres (art. 53), choix des critères, la commission consultative, objectif de la sélection : le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse. Attribution. Exécution
8 Les institutions et administrations en charge du patrimoine mobilier, le FNAC, les FRAC, les centres d'art avec une collection, les fondations, etc., les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dont l'Inspection des Monuments Historiques, la Direction des Musées de France, etc.

Mention Création-instauration

La professionnalisation pour la mention création-instauration est complexe car elle revêt des réalités multiples. L'objet de ces séminaires est de montrer aux étudiants les réalités du milieu de l'art qu'ils vont découvrir à la sortie de l'école.
La notion de métier est sortie par la fenêtre avec les avant gardes et mouvements artistiques du XX° siècle. Elle revient par la grande porte, avec la culture du projet, de l'évaluation, des instances de médiation, qui se présentent comme un réel incontournable. À travers une série d'invitations on pourrait se poser la question : quelle est la profession des artistes ? En la posant à des artistes et à différents acteurs du milieu professionnel : représentants des artistes (syndicat), diffuseurs institutionnels, galeristes, critiques. On pourrait leur poser trois questions, quelle est leur profession ? Quelle est, selon eux, celle des artistes ? Quelle est leur analyse de ces questions dans une actualité directe, ou dans une visée historique ? Doit-on différencier les notions de métier et profession ?
Il est important de dresser les catégories suivantes : artistes, syndicats, institutions, associations, galeristes, maisons des artistes et critiques.
Les séminaires de professionnalisation sont également le lieu de prise de connaissance du droit, des différents statuts et de la diversité des chemins possibles pour les artistes, tels que les thèmes suivants : contrats avec les artistes, création, modification, agréments d'une association, numéro de Siret, code APE, droits d'auteur, emploi, formation, immobilier et association, liens et lectures indispensables, règles de fonctionnement d'une association, ressources et patrimoine. Sécurité Sociale - Maison des Artistes : mode d'emploi pour les artistes, mode d'emploi pour les associations. Notions de comptabilité. Le marché de l'art. Les aides publiques, les institutions et administrations en charge de la création, le FNAC, les FRAC, les centres d'art avec une collection, les fondations, etc., les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles dont le service des Arts plastiques, la Direction des Musées de France, etc.

Délimitations de la fonction « Direction de recherche individuelle »

Rappel : le référent de la *Direction de recherche individuelle* (DRI) est un enseignant ou un intervenant régulier de l'ESAA associé à chaque étudiant, dès le premier semestre de M1. Une direction de recherche peut assurer en colloque singulier la direction d'un ou plusieurs mémoire(s). L'enseignant référent de la DRI est donc la première personne ressource pour l'étudiant dans le cadre de ses investigations et de la rédaction d'un mémoire durant les deux années du cycle. En cas de besoin, il peut être accompagné dans sa mission par un ou plusieurs spécialistes du sujet extérieur(s) à l'établissement.

La collaboration régulière dans le suivi du travail prend la forme d'entretiens, de lectures de rapports, d'échanges et de conseils dispensés tout au long du cursus selon une périodicité annoncée à l'avance à l'étudiant.

L'**enseignant référent** de chaque **DRI** est chargé d'aider l'étudiant à faire l'état des connaissances sur la question traitée et lui fournir les premières références bibliographiques lui permettant par la suite de faire une recherche documentaire de façon autonome.

Il assure le suivi scientifique du projet de l'étudiant à trois moments clés : la définition, la focalisation de l'objet de recherche, la problématisation et les lectures qui l'accompagnent, jusqu'à la soutenance.

Il encadre l'étudiant pour aboutir à un résultat d'un niveau acceptable sur la thématique que ce dernier a librement choisie. Néanmoins, le cas échéant, il peut proposer une thématique sur laquelle il a compétence en cas d'indécision de la part de l'étudiant.

Il fournit à l'étudiant des informations et des éclaircissements tout en l'incitant à s'intégrer dans le réseau des recherches (scientifiques, artistiques et/ou techniques) déjà conduites au plan national, voire international.

Il propose des méthodes et des techniques indispensables à la conduite d'une recherche de qualité ou oriente l'étudiant vers des centres où il pourra en bénéficier, notamment dans le cadre des stages de M1.

Il peut recadrer la recherche, ou la réorienter vers des questions plus pertinentes et plus productives, ou enfin dissuader l'étudiant de poursuivre dans une voie qui lui paraît sans issue.

Pour le mémoire, il relit toutes les parties du texte rédigées par l'étudiant et veille à conduire l'étudiant jusqu'aux exigences d'une écriture.

Dans le cas d'un étudiant qui maitrise mal les règles d'orthographe et de syntaxe, la direction de mémoire peut signaler à la coordination des mémoires que l'étudiant ne possède pas les outils et les compétences nécessaires pour la rédaction d'un mémoire en second cycle. En ces circonstances, l'équipe pédagogique est en droit de refuser la poursuite d'une recherche en l'état.

Enfin, un étudiant étranger qui rencontre des difficultés langagières doit se faire aider parallèlement pour la rédaction par un tiers.

Apport des langues étrangères en second cycle

Comme cela a été dit dans le livret, l'ESAA offre des enseignements d'expressions écrite et orale de langue et culture anglophones. L'objectif est l'approfondissement d'un langage technique et spécifique aux champs de la création, de l'art, du patrimoine et de la culture. Cet apprentissage des langues se fait en corrélation avec le **laboratoire ICTT d'Art, Lettres Langue et le centre des langues** de l'Université d'Avignon. Une **plateforme commune de langue** est envisagé et certains séminaires du Laboratoire Arts, Lettres et Langues (ICTT) sont ouverts aux étudiants L3, M1 et M2 de l'ESAA (cf. 3. unités d'enseignement d'ouverture de l'Université ci-après).

Langue anglaise / Master 1

Tutorat par groupes de 4 (2h/sem.) :

- Aide à la recherche documentaire (publications et icono-filmographie) dans le domaine anglophone
- Normes bibliographiques et typographiques internationales, propriété intellectuelle/copyright
- Elargissement du corpus critique du mémoire au domaine anglophone
- Travail individuel sur des textes entrant dans leur problématique > exposés et discussions à l'oral
- Aide à la rédaction de l'abstract anglais du mémoire

Séminaires en tronc commun (3 x 2h) :

1. L'esthétique anglo-américaine du sublime et du pittoresque
- La révolution newtonienne et la théorie du sublime (Burnet, Addison, Burke)
- Théorie et pratique britannique du pittoresque (Gilpin, Price)
- L'expression de ces théories dans le jardin anglais (Blenheim, Stowe, Stourhead, Kew)
- Les peintres paysagistes britanniques et la révolution industrielle (Martin, Constable, Tuner)
- Les peintres paysagistes américains et la conquête de l'ouest (Hudson River School)
- Le nouveau sublime à l'ère de la guerre froide et de la conquête spatiale

2. L'origine anglo-américaine du mouvement de préservation du patrimoine
- Des cimetières paysagers aux parcs publics américains (Mont Auburn, Central Park)
- Le rôle des artistes (photographes, peintres et poètes) dans la création du premier parc national
- Les mouvements utopiens d'embellissement urbain en GB (Garden City) et aux Etats-Unis (City Beautiful).
- L'initiative individuelle aux USA vers 1900 : archéologie, photo paysagiste et anthropologique (Curtis)
- Les programmes de conservation/création du patrimoine aux Etats-Unis depuis le New Deal
- Les institutions britanniques et américaines de conservation patrimoniale et artistique

3. La conservation des œuvres in situ
Les problèmes spécifiques posés par les œuvres contextuelles en termes d'entretien, restauration, préservation de l'environnement, documentation, etc. A travers l'étude de cas pratiques, dont comme celui de la Spiral Jetty, les stratégies politiques et procédés techniques développées par des institutions américaines (fondation, musées, labo d'université, observatoire) pour les résoudre : - DIA Art Foundation (New York, NY) - The Getty Conservation Institute (Los Angeles, CA) - Texas Tech University College of Architecture (Lubbock, TX) - The Center for Land Use Interpretation (Los Angeles, CA) - Nevada Museum of Art (Reno, NV)

Pôle scientifique Année 2010-2011

Compétence globale : Maîtriser le vocabulaire scientifique, savoir utiliser et interpréter certaines méthodes d'examen et d'analyse des matériaux constitutifs des œuvres d'art.
L'enseignement scientifique est indispensable à la compréhension des mécanismes qui régissent les différents états de la matière. L'objectif pédagogique consiste à développer simultanément la rigueur scientifique, l'esprit d'analyse et de synthèse.

Partenariats

(rappel)

1. Une convention de Recherche entre l'ESAA et la Faculté des Sciences (Laboratoire de Chimie appliquée à l'Art et à l'Archéologie) permet l'accueil d'étudiants confirmés au sein du laboratoire de chimie depuis de nombreuses années. De plus, une convention cadre entre l'ESAA et l'UAPV est venue élargir le champ de cette collaboration depuis 2007. Les enseignants-chercheurs souhaitent continuer à s'impliquer dans le cursus scientifique sous forme de cours et de conférences avec le cycle Licence et également au niveau recherche avec le cycle Master.

2. Un accord entre l'Ecole d'Art et le C.I.C.R.P. (Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine) a également été établi depuis 2008. De nouvelles rencontres ont permis de structurer le partenariat ESAA/CICRP. Il apparaît intéressant pour les étudiants de l'Ecole de pouvoir bénéficier des compétences des scientifiques du C.I.C.R.P. En effet, des apports complémentaires sont les bienvenus dans le cursus scientifique.
Plusieurs réunions ont permis de proposer des thématiques d'intervention ; certaines seront reconduites pour l'année 2010-2011: *Contaminations micro-biologiques* (Katia Baslé, Fabien Fohrer). *Infestation* (Fabien Fohrer). *Imagerie scientifique au service de la conservation-restauration* (Odile Guillon). *Conservation-restauration et paysage institutionnel* (Roland May).

3. Le volet « Sciences de l'Ingénieur » ainsi que les lois de la Physique constituent une approche intéressante pour les étudiants de l'ESAA. Un accord de partenariat technique et scientifique a été établi en 2010 entre l'ESAA et le CST (Campus des Sciences et Techniques d'Avignon). Il est centré sur le partage des savoir-faire et des matériels liés aux aspects scientifiques et technologiques de la création et de la conservation des objets d'art : physique des matériaux, supports informatique, productique, électricité et électronique. Les questions du vieillissement et de la conservation des médias variables sont également abordées. Concernant le cursus scientifique en parcours Conservation/Restauration, le directeur et l'équipe pédagogique ont étudié comment faire bénéficier les élèves des compétences des enseignants de ce lycée. Après plusieurs réunions de travail, une liste de cours a été proposée.

Ouverture sur les Sciences phase programme		
L1	Domaine Physique Fondements	Philippe Pirello, 2 séances -Système en équilibre : statique, dynamique, résistance des matériaux Stéphan Bizet, 2 séances -Représentation visuelle du monde : optique, couleur, … -Mesures électriques : notion d'électronique et d'électrotechnique
	Domaine Chimie	Carole Mathe, (enseignement hebdomadaire) *Cours magistraux* : De la matière aux matériaux (les atomes, la classification périodique des éléments, les molécules et liaisons chimiques). **Chimie organique** (introduction, nomenclature, classification des composés organiques et leur réactivité). Réaction acido-basiques (notions d'acide et de base, rôle du solvant, constantes d'équilibre et pH). Réactions d'oxydo-réductions: relation de Nernst, prévisions des réactions, influence du pH). Les différents états de la matière et leur transformation (les états liquide, solide et gazeux, les émulsions et colloïdes).
L2	Domaine Physique Interventions autour des œuvres	François Agate (3 séances). Les matériaux, propriétés, caractéristiques physiques….notions de résistance des matériaux - Les matériaux métalliques, applications dans l'art - Les matériaux naturels et synthétiques, applications dans l'art - Détérioration des matériaux - TD/TP: étude d'œuvres et synthèse.
	Domaine Chimie	Carole Mathe (enseignement hebdomadaire). *Cours magistraux* : Les matières organiques naturelles (lipides, protéines, glucides, les résines et autres substances naturelles). Les substances organiques synthétiques (macromolécules, polymérisation, copolymérisation, les principales matières plastiques). Les méthodes chromatographiques (introduction et principe, les principales techniques chromatographiques et leur couplage). *Conférences/Débat* : Généralités sur les résines. L'oliban. Les résines: étude de cas.

<table>
<tr><th colspan="2">Sciences appliquées à la conservation-restauration</th></tr>
<tr><td rowspan="2">L3</td><td>Carole Mathe (enseignement hebdomadaire)
Cours magistraux
· Solvants et sécurité (les principales règles de sécurité, les risques inhérents aux produits chimiques).
· Etudes des diverses techniques spectroscopiques (UV, Visible, IR, RMN, SM)
Conférences/Débats
· Les solvants - Sensibilisation en matière de sécurité et de toxicité
· Les techniques d'analyse des œuvres picturales
· Etude d'objets du patrimoine culturel
· Etude de divers procédés d'extraction des colorants
· La garance
· Etudes de textiles anciens
Travaux pratiques
· Les techniques chromatographiques (C. Mathe)
· L'infrarouge et les tests de caractérisation des liants (C. Mathe)
· Techniques de prélèvement, étude stratigraphique (C. Vieillescazes)
· Analyses microchimiques (C. Mathe)</td></tr>
<tr><td>Objectifs scientifiques :
- Initiation aux techniques d'analyse des œuvres picturales.
- Définir les notions d'examen et d'analyses scientifiques en précisant les besoins et les impératifs des conservateurs-restaurateurs et des chimistes.
- Interprétation des résultats obtenus.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">M1
/
M2</td><td>Laboratoire-Recherche : Cathy Vieillescazes, Professeur des universités.
Méthode d'enseignement : travaux encadrés en laboratoire, RV pédagogiques, séminaires. Application des méthodes d'examen et réalisation des analyses chimiques afin d'établir le constat d'état des œuvres. Les RV pédagogiques seront organisés en fonction des œuvres.
- Présentation des œuvres,
- Recherche de contacts et de publications scientifiques pour le mémoire,
- Démarche scientifique ; analyses et mises en œuvre de tests,
- Argumentation et formulation,
- Suivi du mémoire.</td></tr>
<tr><td>Objectifs scientifiques :
- Poser les problématiques. - Choisir les examens et analyses en adéquation avec le profil contextuel - Interpréter les résultats obtenus et synthétiser le rapport d'analyses - Finaliser le mémoire théorique - Préparer la soutenance du diplôme.
Des interventions ponctuelles des enseignants des Sciences de l'Ingénieur, autour des œuvres, sont programmées également avec les étudiants du cycle Master.</td></tr>
</table>

Permanences scientifiques

Afin de mieux répondre aux besoins ressentis l'année scolaire précédente, les intervenants en Sciences de l'Ingénieur et Chimie souhaitent mettre en place un calendrier de permanences scientifiques, destinées plus particulièrement aux étudiants de L3, M1 et M2.
Après accord du directeur et à titre expérimental, il a été convenu que Céline Joliot, technicienne chimie, assurerait une demi-journée de permanence mensuelle afin d'assurer la bonne marche du laboratoire de l'Ecole et d'offrir aux étudiants un accompagnement scientifique *in situ*.

Plan de recherche

En 2010-2011, la collaboration scientifique ESAA/labo de chimie appliquée à l'Art et à l'Archéologie va s'intensifier par **l'acquisition de matériel scientifique (Suntest) en copropriété et le lancement d'un plan de recherche axé sur l'étude du vieillissement artificiel à la lumière (photodégradation)**. Il a également été convenu que Céline Joliot, technicienne chimie, consacrerait une demi-journée par mois à la mise en place et au suivi des protocoles spécifiques aux matériaux du domaine de la conservation-restauration.

3

Cours de l'Université d'Avignon ouverts aux étudiants du second cycle de l'ESAA

ICTT Université d'Avignon : cours de langue semestre impair ouverts aux étudiants de l'ESAA (L3 et M)

	Horaires	*Niveau*	*Enseignant*	*Langue*	*Descriptif*
Histoire de l'art	Vendredi 14h-17h Salle à préciser	L3	Olivier Favier	français	Histoire de l'art italien
Dispositifs scéniques	Vendredi 9h30-11h 2W16	M1	Hélène Laplace	français	Histoire de la scénographie, des pratiques scéniques et des lieux théâtraux, de l'Antiquité à nos jours, domaine français
La Commedia dell'Arte, de l'Histoire au Mythe	Lundi 14h-15h30 1W09	M1	Paola Ranzini	français	Théâtre italien
Théâtre	Mardi 15h30-17h 1W14	L3	Paola Ranzini	italien	Cours soit sur un auteur de théâtre, soit sur un metteur en scène. Les spectacles sont en général enregistrés en langue originale.
Cinéma	Vendredi 11h-12h30 0E20	L3 S5+S6	Jean-Paul Campillo		Cinéma espagnol
Peinture	Mardi 9h30-11h 1W10	L3	Sophie Fernandez		Peinture espagnole
Civilisation	23 11 / 7 12 Mardi 15h30-18h30 2E06	L3	Magali Dumousseau	espagnol	Culture underground espagnole des années 80 (cinéma, peinture, BD, photo, musique punk-rock, mode...) volume horaire : 9h (au lieu de 18)
Representing New Zealand (post-colonial identities 2)	Mercredi 9h30-11h 0W13	M2	Francine Tolron	anglais	Représentation de la Nouvelle Zélande à travers la pub et la peinture paysagère
Victorian Aesthetics	Vendredi 9h30-11h 1W09	M1	Laurence Belingard	anglais	Histoire de l'art 19ème siècle, domaine britannique
18th c. British Aesthetics	Jeudi 15h30-17h 0W25	L3	Laurence Belingard	anglais	Histoire de l'art et philosophie 18ème siècle, domaine britannique

Laboratoire d'Histoire : cours de M1 du master Patrimoine et archives historiques.

Tronc commun		
UE6 Finances et administration (18h)	Mardi 8h-9h30	P. Fressoz (9h) 21/09, 28/09, 05/10, 12/10, 19/10, 02/11. C. Bas (9h) 9/11, 16/11, 23/11, 30/11, 07/12, 14/12.
UE6 Questions juridiques (12h)	Mardi 14h-15h30	D. Costa (6h) 21/09, 28/09, 05/10, 12/10. B. Gleize (6h) 02/11 (14h-17h), 9/11, 16/11.
UE4 Histoire de l'architecture (12h)	Jeudi 9h30-11h	É. Morvillez (6h) 23/09, 30/09, 07/10, 14/10. S. Balossino et F. Guyonnet (6h) 4/11, 18/11, 25/11, 02/12.
UE4 Organisation des archives (12h)	Jeudi 15h30-17h	G. Chauvet et C. Martella (12h) 23/09, 30/09, 07/10, 14/10, 4/11, 18/11, 25/11, 02/12.
UE4 Organisation des bibliothèques (12h)	Jeudi 17h-18h30	J.-F. Delmas (6h) 23/09 (au lieu du 30/09), 07/10, 14/10, 21/10. F. Quéré (6h) 4/11, 18/11, 25/11, 02/12.
UE4 Histoire des collections (12h)	Jeudi 18h30-20h	M. Fontaine (12h) 23/09, 30/09, 07/10, 14/10, 21/10, 4/11, 18/11, 25/11
UE Préprofessionnalisation (16h30)	Vendredi 9h30-12h30 et 14h-17h	A. Philippe (3h) 17/09. C. Chambon (13h30) 08/10, 15/10, 05/11, 19/11, 07/01/2011 (la matin seulement, 1h30 pour chaque groupe).

Archives-Bibliothèques		
UE5 Typologie des archives (24h)	Lundi 14h-15h30	S. Clap (9h) 20/09, 27/09, 04/10, 11/10, 18/10, 8/11. C. Martella et M. Carletti (15h) 15/11, 22/11, 29/11, 06/12, 13/12, 03/01, 10/01/2011 (séance de trois heures de 12h30 à 15h30), 17/01/2011 (séance de trois heures de 12h30 à 15h30).
UE5 Histoire du livre et de la recherche documentaire (24h)	Lundi 15h30-17h	G. Fréchet (9h) 20/09, 27/09, 04/10, 11/10 (supprimée), remplacée par 18/10 (trois heures de 15h30 à 18h30), 8/11. B. Beaufré, C. Reyne et F. Quéré (15h) 15/11, 22/11, 29/11, 06/12, 13/12, 03/01, 10/01/2011 (séance de trois heures de 15h30 à 18h30), 17/01/2011 (séance de trois heures de 15h30 à 18h30).
UE6 Questions juridiques (6h)	Mardi 14h-15h30	É. C. Reyne (3h) 23/11, 30/11. C. Martella (3h) 07/12, 14/12.
Musées, patrimoine mobilier, immobilier et sites archéologiques		
UE5 Les missions d'un musée (24h)	Lundi 14h-15h30	J.-F. Delmas (6h) 20/09 (12h30-15h30), vendredi 24/09 (15h30-18h30 à Carpentras). ??? (3h) 04/10, 11/10. B. Chimier (15h) 18/10, 8/11, 15/11, 22/11, 29/11, 06/12, 13/12, 03/01, 10/01, 17/01.
UE5 Histoire et préservation du patrimoine (24h)	Lundi 15h30-17h	D. Carru (1h30, notion de patrimoine) 20/09. *Techniques d'études (16h30)* D. Carru (6h, archéologie, théorie) 27/09, 04/10, 11/10, 18/10. F. Guyonnet (6h, archéologie du bâti) 08/11, 15/11, 22/11, 29/11. B. Silvestre (4h30, recherche documentaire) 15/12 (8h-11h), 03/01/2011. *La restitution (6h)* B. Silvestre (1h30, publications) 10/01/2011. S. Collet, B. Portet, P. Aramel (4h30) 10/01/2011 (17h-18h30), 17/01/2011 (15h30-18h30).
UE6 Questions juridiques (6h)	Mardi 14h-15h30	P. Aramel et R. Ducastelle (3h) 23/111, 30/11. D. Carru (3h) 07/12, 14/12.

4
Schémas d'organisation : recherche/enseignement

Ecritures temporelles de l'œuvre		
Préservation de l'éphémère – de l'émergence à la trace de l'œuvre en mouvement **Regroupement de recherches transdisciplinaires**		
Trois directions thématiques :		
Objet(s) perdu(s)	*Scène(s)/rituel(s)*	*Textualité(s)*
Face à ce qui se dérobe **Ateliers sémantiques de l'œuvre en mouvement**		
AS1 *Variables médias*	AS2 *Créations scéniques*	AS3 *Scènes de l'art et de la disparition*
Séminaires thémathiques + Projets collaboratifs *Deuxième cycle → premier cycle (L2, L3)*		
ESAA : développement de la recherche		

Le **Regroupement de recherches transdisciplinaires** réunit des enseignants du second cycle de l'ESAA, des enseignants-chercheurs de l'Université d'Avignon, des artistes et des professionnels de l'art et de la culture associés au projet d'établissement. Les accompagnent dans leur démarche les étudiants préparant leur DNSEP et donc en phase d'apprentissage à la recherche.
Cette entité est *l'ancrage scientifique* de l'école : la mise en place de projets, l'organisation de séminaires, de cycles de conférences et de colloques, la publication de travaux conduits ou initiés par le groupe participent à la dynamisation du projet artistique de l'établissement. Et, de façon plus large, contribuent à sa qualité et à son renouvellement.
Le **Regroupement de recherches transdisciplinaires** se réunira plusieurs fois par an, afin de discuter des avancées du projet, présenter des travaux, réfléchir à des axes communs puis proposer de nouvelles pistes pour l'année suivante.
C'est aussi un outil méthodologique pour la formation des étudiants en deuxième cycle en leur permettant de rencontrer des chercheurs des milieux universitaires, mais aussi du monde de l'art, susceptibles de leur fournir un soutien potentiel tout au long de leurs investigations. Une publication annuelle, sous la forme d'une revue numérique, sera produite afin de fédérer les regards et les savoirs, ainsi que de poser concrètement le fruit du travail entrepris.

Regroupement de recherches transdisciplinaires *(à ce jour))*
Enseignants-chercheurs (enseignement supérieur)
Université d'Avignon, CICRP, etc.
Autres personnalités du monde de l'art et de la culture associées au développement de la recherche
Festival d'Avignon, CIRCA, ISTS, etc.
ESAA
Directeur de l'ESAA et enseignants responsables de projets de recherche en second cycle

Les mises en œuvre du **Regroupement de recherches transdisciplinaires** s'effectuent au sein des **Ateliers Sémantiques**. Chaque AS, dans son approche temporelle, spatiale et expérientielle, est un outil de mise en relation : créer des liens, aller aux sources, établir un rapport aux faits et choses du monde, construire et relater des récits dans la transmission de la mémoire.
La présence des AS, comme entités autonomes et mobiles de recherche, doit être un élément *vivificateur* pouvant interférer dans la régularité des programmes et de l'emploi du temps.
Impliquant des enseignants de l'ESAA, des étudiants CI/CR et des partenariats extérieurs institutionnels et/ou non institutionnels, les **Ateliers Sémantiques** sont à l'initiative, en premier et en second cycle, de **séminaires thématiques** et de **projets collaboratifs** dont les objectifs et le contenu articulent et dialectisent les dimensions de création et de prospective avec celles de médiation, de préservation et de documentation.

Ateliers sémantiques de l'œuvre en mouvement			**AS** ↓ *Séminaires thématiques* *Projets collaboratifs* ↓ Phase projet *deuxième cycle (M1)* ↓ Phase programme *premier cycle (L2, L3)*
AS1 *Variables médias*	AS2 *Créations scéniques*	AS3 *Scènes de l'art et de la disparition*	
Expérimentation et préservation des médias instables	**Laboratoire scénique**	**Académie des larmes** *Département conservatoire des histoires et des objets perdus*	
Coordination des AS			
1 Enseignant + Assistant	1 Enseignant + Assistant	1 Enseignant + Assistant	

Séminaires structurants M1 (CMS)
Méthodologie de la recherche
Aide à la Professionnalisation

Séminaires thématiques (AS, CMS)		
AS1 *Variables médias*	AS2 *Créations scéniques*	AS3 *Scènes de l'art et de la disparition*

Projets collaboratifs (AS, CP)		
AS1 *Variables médias*	AS2 *Créations scéniques*	AS3 *Scènes de l'art et de la disparition*

Collège artistique et scientifique associé Représentants des institutions partenaires et personnalités venant des mondes de la recherche, de la création, de la culture		**Regroupement de recherches transdisciplinaires** Enseignants second cycle de l'ESAA, enseignants-chercheurs, artistes et professionnels de l'art et de la culture associés au projet d'établissement
	Conseil d'établissement Directeur de l'établissement, représentants du personnel administratif et technique Coordinateurs élus du pôle pédagogique permanent et délégués des étudiants CI et CR pour chaque année de cursus	
Intervenants réguliers	**Pôle pédagogique permanent** Professeurs d'enseignement artistique Assistants spécialisés d'enseignement Techniciens d'ateliers	**Intervenants ponctuels**
	Etudiants	

Le **Collège artistique et scientifique associé** est un organe consultatif coopté, indépendant et autonome. Il est composé de personnalités extérieures à l'établissement : représentants des institutions partenaires et personnalités venant des mondes de la recherche, de la création, de la culture, mais aussi, dans un deuxième temps, du monde économique et industriel.

Ce collège se réunira deux fois par an. Les personnalités composant le collège participeront, par leur soutien, leurs avis et leurs suggestions, à la dynamisation et au développement du projet scientifique, artistique et pédagogique de l'établissement ainsi qu'à l'adéquation de son offre de formation avec le monde professionnel et le monde de la recherche.

L'ESAA facilitera les liens entre le *Collège artistique et scientifique associé*, le *Conseil d'établissement* (cf. ci-après) et le *Regroupement de recherches transdisciplinaires* dans le suivi et l'avancée de ses activités. Elle s'occupera, par ailleurs, de la logistique des réunions ainsi que de la diffusion des comptes-rendus de séance du collège aux membres ainsi qu'aux tutelles dont dépend l'établissement.

Collège artistique et scientifique associé *(à ce jour))*
Représentants institutions enseignement supérieur/recherche Avignon
Université d'Avignon, ISTS, CIRCA
Représentants Instances de production et de diffusion artistiques Avignon
Festival d'Avignon, Collection Lambert
Représentants autres institutions partenaires
CICRP, FRAC PACA, LR, etc.
Autres personnalités du monde de l'art, de la culture et du monde socio-professionnel
(en cours)
Coordination, logistique et secrétariat du Collège
Directeur + deux représentants enseignants du pôle pédagogique permanent de l'ESAA

Le **Conseil d'établissement** – composé du directeur d'établissement, des représentants du personnel administratif et technique, des coordinateurs enseignants et des délégués étudiants CI et CR de chaque année – se réunit au moins une fois par mois pour examiner et régler toutes questions concernant la vie scolaire, le fonctionnement et l'organisation pédagogique des études (emplois du temps, projets pédagogiques en cours ou à venir, gestion administrative, priorités budgétaires en termes de fonctionnement et d'investissement, etc.).

Conseil d'établissement
Directeur d'établissement pédagogique et administratif
2 Représentants du personnel administratif et technique
Représentants élus du pôle pédagogique permanent second cycle
2 enseignants (coordination des mémoires + coordination des projets)
Représentants élus du pôle pédagogique permanent premier cycle
2 enseignants (coordination L1, L2) + les 2 tuteurs DNAP (L3)
Délégués par année des étudiants CI/CR du second cycle
2 étudiants M1 (CI et CR, 2 étudiants M2 (CI et CR)
Délégués par année des étudiants CI/CR du premier cycle
2 étudiants L1 (CI/CR), 2 étudiants L2 (CI et CR), 2 étudiants L3 (CI et CR)

Evaluation des enseignements et suivi de la vie scolaire *(comité constitué de membres issus du Conseil d'établissement)*
Représentants de l'administration
Directeur d'établissement et secrétariat pédagogique
Représentants du pôle pédagogique permanent du premier et du second cycle
1 enseignant premier cycle + 1 enseignant deuxième cycle
Délégués par année des étudiants du premier et du second cycle
(représentants des délégués étudiants du Conseil d'établissement)

Coordination pédagogique par année de cursus de la phase programme
L1 : 1 enseignant + 1 suppléant *(Conseil d'établissement)*
L2 : 1 enseignant + 1 suppléant *(Conseil d'établissement)*
L3 : Les 2 enseignants tuteurs du DNAP mentions CI/CR *(Conseil d'établissement)*
+ délégués étudiants par année

Conseil d'orientation et d'accès en second cycle
Directeur d'établissement + Secrétariat pédagogique
Représentants enseignants du pôle pédagogique permanent
Tuteurs ESAA du DNAP *Coordination des mémoires et des séminaires* : les 2 enseignants tuteurs/mémoire du DNSEP CI/CR *Coordination des projets* : les 2 enseignants tuteurs/projet du DNSEP CI/CR + 2 enseignants responsables de projets de recherche en second cycle

Commission pour la mobilité étudiante *(dont bourses Erasmus, Prame)*
Directeur d'établissement + Secrétariat pédagogique
Représentants enseignants du pôle pédagogique permanent
1 enseignant représentant la Coordination des mémoires et des séminaires (CMS) 1 enseignant représentant la Coordination des projets (CP) + DRI en tant que rapporteur pour chaque étudiant

La *Coordination des mémoires et des séminaires* (CMS) intervient en EP4, la *Coordination des projets* (CP) en EP5 et la *Direction de recherche individuelle* (DRI) fait le lien entre les deux. L'ensemble constitue le **dispositif d'accompagnement pédagogique** de l'étudiant pour les deux années du second cycle et pour les deux mentions.

C'est au niveau de la **Direction de recherche individuelle** que s'élabore, se structure et se déploie une problématique de recherche individuelle en pouvant solliciter, au fur et à mesure de l'avancée du travail, des compétences extérieures. C'est aussi à son niveau que se déterminent et s'organisent les **stages** en M1

La **Coordination des mémoires et des séminaires** et la **Coordination de projets** œuvrent conjointement à l'implication individuelle et collective de l'étudiant sur les deux versants qui accompagnent son processus de recherche : la première (**CMS**) s'attache principalement à la dimension réflexive et à la prise de recul, à l'élaboration d'un mémoire, la deuxième (**CP**) à tout ce qui relève de l'engagement de l'étudiant dans la mise en acte concrète et technique d'un projet.

CMS et **CP** sont également les deux interfaces pédagogiques, en second cycle, des instances de recherche de l'ESAA : *Ateliers Sémantiques* (**AS**) et *Regroupement de recherches transdisciplinaires* (**RRT**) (cf. présentation en amont)

Phase projet : Coordination des mémoires et des séminaires (CMS)
4 enseignants second cycle dont les 2 enseignants tuteurs/mémoire du DNSEP CI/CR 2 enseignants (coordination séminaires structurants et thématiques)

Phase projet : Coordination des projets (CP)
4 enseignants second cycle dont les 2 enseignants tuteurs/projet du DNSEP CI/CR

Phase projet : Directions de recherche individuelle (DRI)
Etudiants M1 CI : 1 enseignant référent par étudiant
Etudiants M1 CR : 1 enseignant référent par étudiant
Etudiants M2 CI : 1 enseignant référent par étudiant
Etudiants M2 CR : 1 enseignant référent par étudiant